



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-cinquième session

22-26 mars 2021

Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires sur l'exercice 2020-2021

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Beth Crawford
Directrice
Bureau de la stratégie, de la programmation et du budget (OSP)
Tél.: +39 06 5705 2298

Les documents de la session peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

NE678/f

RÉSUMÉ

- La Conférence, dans sa résolution 13/2019, a approuvé une ouverture de crédits de 1005,6 million d'USD pour 2020-2021, ainsi que le programme de travail correspondant, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Conseil, en juin 2020, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021¹.
- Le présent document présente les prévisions concernant l'exécution du budget biennal en regard d'une ouverture de crédits nette révisée pour tenir compte de la mise en œuvre des plans de travail biennaux et du suivi à l'échelle de l'Organisation en 2020. Les crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2020-2021 au titre des chapitres 1 à 6 et 8 à 11 (objectifs stratégiques, techniques et fonctionnels) devraient être intégralement dépensés, comme le montre le tableau 1. Comme il est d'usage, les soldes budgétaires non utilisés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seront reportés sur l'exercice biennal suivant, conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- D'après les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021, et conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité financier est prié d'approuver les virements prévus des chapitres 6, 9 et 11 vers les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10.
- Le solde inutilisé des crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2018-2019, soit 3,6 millions d'USD, sera employé à des usages ponctuels pendant l'exercice 2020-2021, comme la Conférence l'a autorisé en juillet 2019, sur la base de la proposition qui serait présentée et approuvée à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, et comme le Conseil l'a confirmé en juillet 2020².
- Le prochain point sur les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021 sera communiqué au Comité pour examen et approbation en novembre 2021, et le bilan final de l'exécution du budget 2020-2021 sera communiqué en mai 2022.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note des prévisions concernant l'exécution du budget pour 2020-2021 découlant de la mise en œuvre du Programme de travail, qui figurent dans le tableau 1, et à autoriser les virements prévus entre les chapitres budgétaires.

¹ CL 164/3, tableau 3, CL 164/REP, paragraphe 14.b).

² CL 164/REP, paragraphe 17 a) et b).

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des prévisions concernant l'exécution du budget pour 2020-2021 découlant de la mise en œuvre du Programme de travail;**
- **a autorisé les virements prévus des chapitres 6, 9 et 11 vers les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10.**

Introduction

1. En 2019, la Conférence a approuvé l'ouverture de crédits nette de 1005,6 million d'USD pour 2020-2021 et a autorisé le Directeur général, nonobstant les dispositions de l'article 4.2 du Règlement financier, à affecter le solde non employé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base de la proposition qui serait présentée et approuvée lors de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, et à la session du Conseil, lesquelles se tiendraient en avril et mai 2020³.
2. Le Conseil, en juin 2020, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021⁴, ainsi que les modalités recommandées à la Réunion conjointe s'agissant de l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019, et a dit attendre avec intérêt de recevoir les informations détaillées sur la réorientation du solde non utilisé de 2018-2019, d'un montant de 2 millions d'USD, au service de l'action menée par la FAO pour faire face aux répercussions de la pandémie de covid-19⁵.
3. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 du Règlement financier, le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant la totalité de l'exercice biennal. Conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédits d'une division à une autre, et l'article 4.5 b) prévoit que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.
4. Le présent rapport fait le point sur les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021, demande au Comité d'approuver les virements prévus entre chapitres budgétaires liés à l'exécution du programme de travail 2020-2021 et donne un aperçu de l'utilisation faite du solde de 3,6 millions d'USD non dépensé lors de l'exercice 2018-2019.

Prévisions concernant l'exécution du budget 2020-2021

5. Le programme de travail 2020-2021 est mis en œuvre sur la base du cadre de suivi axé sur les résultats de la FAO. Le document intitulé *Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2020*⁶ indique dans quelle mesure l'Organisation est en passe d'obtenir les produits attendus par rapport aux indicateurs et aux cibles établis aux niveaux mondial, régional et national. Les virements budgétaires prévus entre chapitres découlant de la planification du travail et d'autres éléments liés à l'exécution sont présentés dans la colonne e) du tableau 1 pour approbation par le Comité financier et sont exposés ci-après.
6. La colonne f) montre les dépenses effectives nettes engagées sur les crédits nets ouverts en 2020 pour les chapitres 1 à 6 (objectifs stratégiques et objectif 6) et 8 à 11 (objectifs fonctionnels). Elle s'appuie sur les dépenses et les revenus de 2020 tels qu'ils figurent dans les comptes non vérifiés de l'Organisation avant la clôture des comptes annuels de 2020 en mars 2021 (les chiffres définitifs figureront dans les Comptes vérifiés de la FAO 2020, au point V de la déclaration). Les crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2020-2021 au titre des chapitres 1 à 6 et 8 à 11 (objectifs stratégiques, techniques et fonctionnels) devraient être intégralement dépensés.

³ C 2019/Rep, paragraphe 73 b) et résolution 13/2019 de la Conférence.

⁴ CL 164/3.

⁵ CL 164/3, tableau 3, CL 164/REP, paragraphe 14b) et CL 164/REP, paragraphe 17 a) et b).

⁶ PC 130/2 - FC 185/8.

Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2020-2021, par chapitre (en milliers d'USD)

Chapitre	Objectif stratégique/fonctionnel	PTB 2020-2021 (nouveaux ajustements) CL 164/3	Dépenses nettes prévues*	Excédent/Déficit prévu par rapport aux crédits ouverts	Dépenses nettes effectives 2020
a)	b)	c)	d)	e=c-d)	f)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	85 795	89 597	(3 802)	36 658
2	Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables	202 407	205 419	(3 012)	83 727
3	Réduire la pauvreté rurale	66 929	70 122	(3 193)	28 905
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	113 766	115 924	(2 158)	46 821
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	55 823	55 963	(140)	22 470
6	Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, égalité femmes-hommes, gouvernance et nutrition)	67 225	58 385	8 840	23 426
7	Programme de coopération technique	140 788	140 788	0	
8	Communication	72 877	73 818	(941)	31 754
9	Technologies de l'information	36 378	33 798	2 580	14 751
10	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	58 836	61 492	(2 656)	26 660
11	Administration efficiente et efficace	64 898	60 416	4 482	23 251
12	Imprévus	600	600	0	0
13	Dépenses d'équipement	16 892	16 892	0	
14	Dépenses de sécurité	22 421	22 421	0	
Total		1 005 635	1 005 635	0	

*Le total des dépenses nettes en colonne d) ne comprend pas les dépenses financées par le report de 3,6 millions d'USD effectué à la fin de 2018-2019, qui ne fait pas partie de l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021.

7. Les virements budgétaires prévus au titre des objectifs stratégiques (chapitres 1 à 5) résultent en partie de l'appui apporté aux nouveaux domaines transversaux qui constituent une priorité des programmes, dans le cadre du Fonds multidisciplinaire. Pour renforcer la collaboration interdisciplinaire, favoriser la coopération et appuyer l'exécution des programmes au niveau des pays, le Fonds multidisciplinaire (soit 8,5 millions d'USD), inscrit au chapitre 6, est alloué aux objectifs stratégiques en vue de financer certaines propositions dans les domaines transversaux que sont l'innovation, l'appui catalytique à la mobilisation du secteur privé et l'investissement, et de répondre aux besoins des pays en accord avec les objectifs de développement durable (ODD), en particulier pour les imprévus qui découlent de la pandémie de covid-19⁷.

8. Les prévisions relatives à l'exécution budgétaire correspondant aux chapitres 1 à 5 sont également influencées par la planification détaillée des travaux, qui a donné lieu au repositionnement de certains coûts – qui ont été attribués aux objectifs stratégiques les plus adaptés.

9. Le virement prévu de 0,9 million d'USD vers le chapitre 8 (Activités de diffusion) découle en grande partie des dépenses supplémentaires occasionnées par les efforts de développement du multilinguisme, y compris la traduction de pages web dans les langues officielles. Le virement de 2,7 millions d'USD vers le chapitre 10 s'avère nécessaire pour renforcer un certain nombre

⁷ CL 164/3, paragraphe 62.

d'initiatives prioritaires de l'Organisation, y compris pour rationaliser les systèmes d'information relatifs à la gestion au bénéfice des équipes régionales, sous-régionales et nationales, fournir un capital de lancement à l'appui des bureaux de pays pour l'élaboration des nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les cadres de programmation par pays en résultant, améliorer le multilinguisme et la production de documents et renforcer les avis juridiques de la FAO, en particulier dans les domaines vers lesquels l'Organisation se tourne de plus en plus, tels que les évolutions numériques et l'utilisation accrue des nouvelles technologies.

10. Les virements prévus de 2,6 millions d'USD et de 4,5 millions USD depuis le chapitre 9 (Technologies de l'information) et le chapitre 11 (Administration), respectivement, résultent principalement du changement de répartition des sommes recouvrées provenant des projets, compte tenu de l'application progressive du nouveau modèle de recouvrement des coûts.

11. Tous les soldes non utilisés du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) sont reportés sur l'exercice suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés dans le tableau 1 comme ayant été totalement dépensés.

12. Au cours de cet exercice, la pandémie de covid-19 a entraîné une augmentation des dépenses liées à la sûreté et à la sécurité du personnel au Siège et dans les bureaux décentralisés, au titre du chapitre 14 (Dépenses de sécurité). À la fin de l'année 2020, les dépenses effectives avaient atteint 15,1 millions d'USD par rapport à un montant net des crédits ouverts de 22,4 millions d'USD (67 pour cent). Le déficit final éventuel sera transféré au compte de dépenses de sécurité, conformément à l'article 6.12 d) du Règlement financier.

13. Les dépenses de 2020 du chapitre 14 englobent les 2,2 millions d'USD ayant servi à financer l'achat d'équipements de protection individuelle (EPI) et la mise en œuvre d'un plan complet de soutien psychologique (santé mentale et bien-être) ainsi que d'un programme de contrôle de la sécurité au travail, de communication et de suivi dans ce domaine. Elles comprennent également la contribution de 1,4 million d'USD de la FAO au cadre d'évacuation sanitaire du système des Nations Unies, qui concerne tous les membres du personnel des entités des Nations Unies et les personnes à leur charge qui peuvent y prétendre. Les dépenses liées à la sécurité du personnel dans le contexte de la covid-19 devraient perdurer en 2021. Elles seront communiquées au Comité financier dans le cadre des rapports annuels sur l'exécution du budget, conformément au Règlement financier.

14. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives de l'exercice biennal. Une variation des dépenses de personnel favorable de 12,0 millions d'USD, déduction faite des variations de change, a été prévue pour l'exercice biennal 2020-2021. Les principaux facteurs qui contribuent à cette variation favorable sont une hausse de la rémunération nette du personnel du cadre organique inférieure au montant inscrit au budget dans certains bureaux décentralisés, le gel du barème des traitements du personnel des services généraux à Rome et dans plusieurs autres lieux d'affectation, l'appréciation du dollar des États-Unis et la pandémie de covid-19, qui a entraîné le report des enquêtes interilles sur le coût de la vie et de certains déplacements. Des économies ont également été réalisées dans le domaine des droits et des prestations: primes de recrutement et de mutation, indemnités pour charges de famille, allocations-logement, indemnités pour frais d'études et pensions de retraite.

15. La différence entre les dépenses de personnel effectives et prévues est le plus souvent causée par des éléments sur lesquels l'Organisation n'a aucun contrôle – notamment les évaluations actuarielles. La variation est suivie au niveau central et tout excédent ou déficit est réparti à la fin de l'exercice biennal dans les comptes financiers entre tous les programmes en proportion des dépenses de personnel calculées aux taux standard.

16. La nouvelle politique de la FAO en matière de recouvrement des coûts, fondée sur le cadre financier détaillé relatif au recouvrement des coûts, qui a été approuvée par le Conseil de la FAO en 2015⁸, a été progressivement mise en œuvre à partir de janvier 2018. La politique révisée vise à garantir que les dépenses de la FAO sont correctement estimées et réparties entre toutes les sources de financement, conformément à la politique en vigueur au sein du système des Nations Unies et aux pratiques encouragées par l'Assemblée générale des Nations Unies⁹. La méthode révisée relative au classement et à l'estimation des dépenses garantit que les montants imputés reflètent étroitement les dépenses réelles effectuées et permet d'améliorer la transparence, l'équité et la responsabilité vis-à-vis des Membres et des partenaires fournisseurs de ressources. Le recouvrement des montants inscrits au budget est surveillé de près et toute prévision de variation sera communiquée en novembre 2021. D'autres variations peuvent encore avoir lieu en matière d'exécution du budget par chapitre, notamment si le pourcentage final des dépenses en euros diffère des hypothèses retenues dans les prévisions. Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2018-2019

17. Le solde inutilisé des crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2018-2019, soit 3,6 millions d'USD, sera employé à des usages ponctuels pendant l'exercice 2020-2021, comme la Conférence l'a autorisé en juillet 2019, sur la base de la proposition qui serait présentée et approuvée à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, et comme le Conseil l'a confirmé en juillet 2020¹⁰. Le Conseil a dit attendre avec intérêt de recevoir les informations détaillées sur la réorientation du solde non utilisé de 2018-2019, d'un montant de 2 millions d'USD, au service de l'action menée par la FAO pour faire face aux répercussions de la pandémie de covid-19.

18. Les postes approuvés pour l'utilisation du solde non dépensé sont présentés dans le tableau ci-dessous. Au titre du poste 1, qui concerne l'action globale face à la covid-19, quatre projets ont été sélectionnés en fonction de leur priorité thématique, de leur pouvoir catalytique, des aspects interrégionaux, de leurs effets possibles et de l'ampleur des éléments transversaux. Des informations actualisées seront présentées au Comité financier en novembre 2021 et le bilan final de l'exécution du budget, qui sera dressé à partir des comptes de 2020 et de 2021, sera communiqué en mai 2022.

Tableau 2: Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2018-2019 (en milliers d'USD)

Poste	
1. Systèmes alimentaires mondiaux et sécurité alimentaire mondiale – Action globale de la FAO face à la covid19	2 000
Inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté: aider les gouvernements à faire face au travail des enfants pour une transformation durable de l'agriculture dans le cadre du redressement économique post-covid-19	500
Données pour éclairer la prise de décisions: harmonisation des statistiques sur les habitudes alimentaires au sein de la FAO et création d'un module "Alimentation et habitudes alimentaires" dans FAOSTAT	500
Normes en matière de commerce électronique et de sécurité sanitaire des aliments. Suivi et analyse des prix alimentaires (FPMA) et Système mondial d'indice de stress agricole (ASIS)	500
Renforcement de la résilience des petits exploitants, en vue de leur redressement: renforcement des capacités des gouvernements afin de favoriser un redressement économique et social post-covid-19 grâce à des investissements dans les secteurs de l'agroalimentaire	500

⁸ CL 164/5 Sup.1, CL 151/REP paragraphe 11 e) et FC 157/10.

⁹ Résolution 71/243 de l'Assemblée générale des Nations Unies, paragraphe 35.

¹⁰ CL 164/REP, paragraphe 17 a) et b).

2. Améliorations en matière de transformation numérique	580
3. Sécurité informatique et données géospatiales	350
4. Centre d'intervention d'urgence	150
5. Installations de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises	500
Total général	3 580